



Rapport final sur les programmes cantonaux : formulaire

En passant le curseur sur le symbole  ou en cliquant dessus, vous obtiendrez des informations complémentaires sur les différentes questions posées dans le présent formulaire. Les champs prédéterminés peuvent être agrandis ou copiés pour contenir plus d'informations.

1. Informations générales

Canton

FR

Période sous revue (année de – à)

2018-2021

Interlocuteur en cas de questions

Fabienne Plancherel

Courriel

Fabienne.plancherel@fr.ch

2. Résumé

Veillez résumer le déroulement de ce programme sur une page au maximum. (2018-2021)

Depuis 2009, le canton de Fribourg a mis en œuvre trois programmes cantonaux de prévention du tabagisme (PCPT). Ces trois programmes consécutifs (2009-2013, 2014-2017 et 2018-2021) ont favorisé le développement d'une prévention du tabagisme systématique, équilibrée, cohérente et durable, ainsi qu'une méthodologie de travail rigoureuse.

Les orientations ainsi que le modèle d'impact du PCPT sont basés sur le bilan des deux programmes précédents ainsi que sur les données nationales et cantonales des contextes épidémiologique, stratégique, législatif et économique.

Les objectifs d'impact du PCPT 2018-2021 étaient les suivants :

- Améliorer des connaissances liées aux méfaits du tabac dans la population fribourgeoise.
- Réduire du nombre de fumeurs et fumeuses dans la population fribourgeoise, notamment chez les jeunes.
- Améliorer les conditions cadres favorables à une vie sans tabac et à une réduction de l'exposition à la fumée passive.
- Développer des synergies pour favoriser une approche multithématique de la prévention, conformément à la Stratégie MNT.

Les activités se sont articulées autour de quatre axes d'intervention : information, sensibilisation et communication ; prévention structurelle, prévention comportementale et aide à l'arrêt du tabac ; elles se sont déclinés en différents projets et mesures à destination de l'ensemble de la population fribourgeoise.

La grande majorité des objectifs d'output et d'outcome du PCPT 2018-2021 ont pu être atteints ; notamment grâce aux nombreux partenariats tissés au cours des douze dernières années. La

prévention du tabagisme jouit d'un ancrage solide ce qui facilite le déploiement des différents projets vers leurs public-cibles

Quelques succès du programme :

- Amélioration de la protection de la jeunesse : élévation de l'âge légal pour la vente de tabac à 18 ans et intégration de l'e-cigarette et autres produits du tabac à chauffer dans les dispositions d'application
- Protection contre la fumée passive : mise en consultation de l'ordonnance modifiant l'ordonnance concernant la protection contre la fumée passive
- Prévention comportementale : Développement d'un nouvel outil de prévention, un escape game santé multithématique qui vise le développement des compétences psychosociales des jeunes de 13 à 15 ans dans les milieux scolaires et de loisirs. Cette réalisation est au croisement de plusieurs plans cantonaux et est en cohérence avec la stratégie MNT.
- Renforcement de l'implication des Directions de l'Etat dans la prévention du tabagisme, grâce à l'intégration de nouveaux représentants dans le COPIL.

3. Évaluations concernant le pilotage

3.1 Évaluation générale du pilotage

Comment évaluez-vous, de manière générale, le succès du pilotage sur l'ensemble de la période sous revue ?



3.2 Type de pilotage

Comment avez-vous piloté le programme cantonal ?

Pour ce troisième programme cantonal de prévention du tabagisme, le comité de pilotage composé jusqu'ici de représentants de la DSAS par le Service de la santé publique et le service du médecin cantonal et de la direction des Ligues de santé a été renforcé par des représentants de la Direction de la Sécurité et de la Justice et de la Direction de l'économie et de l'emploi.

Le COPIL a assuré la direction stratégique du Programme. Il s'est occupé de valider la stratégie, les comptes, le plan d'action annuel et le rapport annuel d'auto-évaluation ; il a facilité la collaboration entre les différents partenaires et a soutenu la communication à l'externe et s'est engagé pour la visibilité des mesures de prévention du tabagisme.

Au niveau stratégique, les commissions cantonales de promotion de la santé et prévention & des addictions, ont été tenues informées des actualités du PCPT via les délégués cantonaux qui sont également membres du bureau du COPIL. En outre, une présentation du PCPT 18-21 a été faite à l'intention de la commission Addiction par la direction opérationnelle du Programme

Nouvellement créé, le bureau du COPIL composé de la déléguée à la prévention et promotion de la santé, du délégué addiction et de la direction opérationnelle du PCPT, a permis de renforcer l'échange d'information entre la mise en œuvre du programme et le niveau stratégique, de favoriser les synergies entre le PCPT et la Stratégie Promotion de la santé et prévention et les acteurs du domaine des addictions. Il s'implique également dans la mise en réseau avec les acteurs cantonaux du domaine des addictions et de la promotion de la santé. Les échanges entre la direction opérationnelle et le bureau du COPIL sont nombreux, que ce soit pour la préparation des séances de COPIL que pour la prise de décision opérationnelles entre les séances de COPIL.

La responsable du CIPRET porte la responsabilité de la direction opérationnelle du Programme. Son rôle a consisté à proposer la stratégie au COPIL, mettre en application les objectifs stratégiques validés par celui-ci, conduire et coordonner la mise en œuvre du PCPT, garantir la communication entre les différents acteurs du PCPT, communiquer sur le PCPT à l'externe. La Direction opérationnelle du programme porte aussi la responsabilité de l'évaluation du PCPT.

Quant aux Ligues de santé du canton de Fribourg, elles financent les services de supports pour la gestion, la logistique, la comptabilité et la traduction.

La mise en œuvre des projets du PCPT est déléguée aux chargées de prévention du CIPRET. Cette proximité favorise le partage de connaissances, les synergies entre les projets et l'évaluation régulier de l'avancement et des décisions nécessaires pour le pilotage des projets

Afin de favoriser l’ancrage de la prévention du tabagisme dans le canton et favoriser le développement du réseau la direction opérationnelle ou les chargées de prévention participent aux plates-formes cantonales et nationales regroupant les professionnels de la promotion de la santé et prévention et participent à des séances réseaux regroupant les professionnels auxquels s’adressent les projets du PCPT.

Entre 2018-2021, des représentations du PCPT ont été assurées, par exemple, aux Forum et conférence annuelle de l’Association Suisse du tabagisme, à la conférence nationale de Promotion santé Suisse, au groupe d’accompagnement du bureau santé à l’école, la Journée réseau écoles 21, la commission cantonale de prévention et promotion de la santé, aux Petits déjeuners de la prévention et promotion de la santé & demi-journée « Je mange bien, je bouge bien » organisés par le Service de la santé publique, la commission Prévention de la Ligue pulmonaire Suisse, la journée environnements favorables à la santé organisée par le Service de la santé publique

3.3 Succès et facteurs de succès du pilotage

Quels éléments du pilotage se sont-ils révélés particulièrement probants ?

L’organisation du programme cantonal est optimale. Le COPIL réunit les personnes clé, permettant d’assurer les connaissances thématiques et les aspects stratégiques au niveau politique et structurel. Par exemple, l’intégration de représentants de la Direction de la justice et police et de la Direction de l’économie et de l’emploi au COPIL a permis d’atteindre quelques succès dans le domaine des mesures structurelles :

- Elever à 18 ans l’âge légal pour la vente de tabac et produits du tabac aux jeunes et inclure les cigarettes électroniques et des produits similaires à des personnes de moins de 18 ans, dès janvier 2021.
- Favoriser l’élaboration de la Directive du 18 juin 2018 relative à l’utilisation, par le personnel de l’Etat, de la cigarette électronique et des produits à base de tabac chauffé ou d’autres produits émettant des émissions polluant l’air et étant potentiellement nuisibles à des tiers.
- Elaborer et mettre en consultation l’ordonnance modifiant l’ordonnance concernant la protection contre la fumée passive en étendant le champ d’application aux locaux d’entreprises, et en incluant également les nouveaux produits de l’industrie du tabac et les systèmes produisant de la vapeur à inhaler. L’ordonnance prévoit également la nomination de l’Inspection cantonale du travail comme organe de contrôle des locaux professionnels dans le cadre de la protection contre la fumée passive.

La vision globale des activités de prévention du tabagisme au sein d’un programme cantonal permet de démontrer la cohérence de nos actions et renforcent la crédibilité pour le travail des acteurs. Il permet également de créer des synergies et d’éviter des doublons.

L’implication du SSP et du COPIL dans le pilotage des mesures structurelles permet de faire avancer les mesures souhaitées.

Le CIPRET, qui assure la direction opérationnelle et la mise en œuvre du Programme cantonal tabac, est reconnu comme centre de compétences pour les questions du domaine tabac :

- La Direction opérationnelle du programme a été amenée à transmettre une prise de position sur plusieurs objets mis en consultation, par exemple : Plan cantonal alcool, LpTab,

Consultation fumée passive, Sondage AT sur les places de jeu sans fumée, Projet de modification de la Loi sur l'exercice du commerce (dispositions concernant la vente de tabac aux jeunes), feedback sur l'étude addiction chez les personnes âgées et études HBSC, et sur la Motion Kubski & Saudan concernant la LCom ; Consultation sur la modification de l'ordonnance du Fonds de prévention du tabagisme

- Les personnes engagées dans la mise en œuvre du PCPT ont été invitées à animer des ateliers sur des thématiques du tabac / prévention du tabagisme lors de conférences organisées par d'autres partenaires, comme par exemple : Journée environnements favorables à la santé (conférences sur le sujet du marketing pour les produits du tabac), commission santé de l'Etat de fribourg (concernant l'interdiction de vente de tabac), Club santé social du Grand conseil fribourgeois (concernant la régulation des produits du tabac)

Ces différentes opportunités permettent de jouer une certaine influence auprès des milieux concernés.

Les synergies avec le Plan cantonal Alcool ont été exploitées pour la réflexion et le développement de mesures autour des aspects de restriction de la publicité pour les produits et d'âge légal pour la vente.

Parmi les succès, à relever encore, le développement d'une nouvelle offre de prévention « Mission télomère » une escape game santé qui aborde la prévention du tabagisme, la gestion du stress et les compétences psychosociales. Dans une approche multithématique, ce jeu permet de renforcer les compétences d'action des jeunes joueurs. Le lancement de l'escape game auprès des cycles d'orientation du canton a bénéficié du soutien de la Direction de la santé et des affaires sociales et de la Direction de l'Instruction publique, de la culture et du sport, par la présence des deux conseillers d'Etat à la conférence de presse.

3.4 Échecs et défis du pilotage

Quels sont les défis que vous avez rencontrés en matière de pilotage ?

Défis : L'Ordonnance cantonale d'application concernant la fumée passive sur le lieu de travail avec l'intégration de la cigarette électronique n'a pas pu être finalisée. Le coronavirus a ralenti le traitement du dossier auprès de la Direction de l'économie et de l'emploi fortement impactée par les retombées de la situation sanitaire.

Défis : le coronavirus a été un défi pour le maintien des activités.

Un manque de mise en réseau dans le domaine de la désaccoutumance au tabac qui n'est pas favorable au soutien des personnes qui souhaitent arrêter de fumer.

3.5 Objectifs de pilotage durant la dernière année du programme

Veillez expliquer si les objectifs de pilotage fixés ont été atteints, et le cas échéant de quelle manière.

N°	Description de l'objectif	Statut	Explications
O4.1	Colloques d'équipe avec les responsables de projet	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	7 colloques ont eu lieu avec les responsables de projets
O4.2	Séance de COPIL	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 séance a eu lieu. La séance du mois de septembre a été annulée sur décision du Bureau du compte tenu des priorités et de la pandémie.
O4.3	Participation à des journées « réseau » (nationales ou cantonales)	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Conférence nationale de la prévention du tabagisme organisée par l'AT Rencontre avec spécialistes promotion de la santé de la Ligue pulmonaire La Conférence nationale Promotion Santé Suisse a été reportée en 2021 en raison du Coronavirus.
O4.4	Les mesures du programme et les modules sont régulièrement évalués et les adaptations nécessaires sont engagées.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les grilles d'auto-évaluation ont été complétées et transmises au SSP
O4.5	Les collaborations et partenariats actuels sont maintenues et de nouveaux sont créés afin d'élargir le réseau et augmenter les relais dans le canton	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Collaborations maintenues <ul style="list-style-type: none"> - ESSG - ECG - HFR - REPER - LPF - Etablissements scolaires - Le Torry - Enigme - Laboratoire d'innovation pédagogique - Everfresh, Ado - Cycles d'orientations fribourgeois - LIP - Centres d'animation socio-culturelles : Bulle et Villars-sur-Glâne

Les acteurs clé de l'administration publique sont sensibilisés à la problématique du tabagisme et intègrent la prévention du tabagisme dans leurs stratégies respectives.



Les acteurs-clé de l'administration publique sont engagés dans différents projets de prévention du tabagisme, comme par exemple l'intégration d'outils de prévention du tabagisme dans les écoles et les milieux extra-scolaire, les problématiques de fumée passive sur le lieu de travail, le respect de l'âge légale pour la vente de tabac. Ceci se traduit par :

- Service de la santé publique
 - Représentation au COPIL du PCPT
 - collaboration pour la mise en œuvre du Programme cantonale tabac dans toutes ses dimensions et publics-cibles
 - Directive du 18 juin 2018 relative à l'utilisation, par le personnel de l'Etat, de la cigarette électronique et des produits à base de tabac chauffé ou d'autres produits émettant des émissions polluant l'air et étant potentiellement nuisibles à des tiers.
- Bureau santé à l'école
 - Collaboration pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la prévention du tabagisme dans les écoles
 - Organisation rencontre réseau avec les personnes-clé (par exemple le groupe d'accompagnement santé à l'école, le COPIL de l'escape game santé),
 - Soutien au développement et à la diffusion des outils de prévention à destination des écoles (Modules Joue pas avec le tabac, Escape game santé, Expérience non-fumeur, Exposition itinérante Focus Tabac)
- Service des sports :
 - collaboration pour la mise à disposition des outils de prévention dans le setting sport (par exemple les projets Cool & Clean mis en œuvre par Reper ou Escape game pour les camps de sport)
- SENOF Service de l'enseignement obligatoire francophone
 - Soutien à la mise en œuvre de prestations destinées aux élèves -> présentation de l'escape game santé Mission Télomère
- Service de l'enfance et de la jeunesse
 - soutien au développement et à la diffusion d'outil de prévention destiné à la jeunesse, dans le cadre d'activités extra-scolaire -> représentation au COPIL de l'escape game
 - offre de relais dans le cadre du Plan de relance jeunesse

			<ul style="list-style-type: none"> ○ à la diffusion de l'Escape game pour sa mise en œuvre dans le setting extra-scolaire (représentation au COPIL de l'escape game, diffusion des informations, relais auprès des organisations de loisirs, lien avec le plan de relance jeunesse) • Service de l'économie et de l'emploi <ul style="list-style-type: none"> ○ représentation au COPIL du PCPT ○ accompagnement de l'élaboration de la Directives cantonale de protection des travailleurs contre l'exposition à la fumée passive sur le lieu de travail ○ collaboration de l'Inspection du travail dans le processus de gestion des situations de fumée passive sur le lieu de travail • Service de la police du commerce <ul style="list-style-type: none"> ○ représentation au COPIL du PCPT ○ Modification LCom ○ soutien à l'application de l'âge légal pour la vente de tabac • Communes et préfets <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à l'application de l'âge légal pour la vente de tabac ○ Portfolio des communes durables
O4.7	Les partenaires concernés par le domaine du tabagisme (prévention, traitement, réduction des risques et régulation du marché) partagent leurs connaissances et renforcent leurs collaborations.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Contacts avec différents partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délégué aux addictions du canton de Fribourg • HFR, service de pneumologie, cardiologie • Pneumologues du cantons
O4.8	Les partenaires pertinents sont sensibilisés et formés à la prévention du tabagisme.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Formation des médecins de premier recours</p> <p>Futurs professionnels de l'Ecole santé et social</p> <p>Coach investis dans les projets Everfresh et Ado.ch</p>
O4.9	Evaluation et bilan du Programme	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 rapport final est rédigé sur la base des auto-évaluations.

3.6 Critères minimaux

Décrivez brièvement comment vous avez rempli les critères minimaux requis pour les programmes cantonaux.

Les moyens du FPT sont uniquement utilisés pour le pilotage de la prévention du tabagisme

Le programme fribourgeois de prévention du tabagisme traite des questions liées au tabac. Le programme a été mis en œuvre par le CIPRET Fribourg – Centre de prévention du tabagisme - dont la mission principale est la mise en œuvre du programme. La direction opérationnelle et le pilotage du programme ont été assurés par le CIPRET. La subvention accordée par le FPT a été exclusivement affectée au pilotage de ce programme.

Durant la période 2018-2021, le CIPRET a collaboré à quelques projets multithématiques des Ligues de santé du canton de Fribourg : Séance info tabac dans le cadre du projet Santé en entreprise des Ligues de santé du canton de Fribourg, conférence & échange tabac dans le cadre de l'Espace information prévention des Ligues de santé, formation à la prise en charge tabagique dans le cadre de la formation Master pour les médecins, de l'Université de Fribourg, organisée par les Ligues de santé. Dans ces collaborations, seule les prestations liées au tabac ont été de la responsabilité du CIPRET et intégrées au programme cantonal. Le financement du pilotage de ces projets multithématiques a été assuré par les Ligues de santé du canton de Fribourg.

La plus-value du programme et les synergies du projet sont avérées

- Les activités de coordination et pilotage du programme sont centralisés au niveau du CIPRET Fribourg. Ceci a permis de favoriser la vision d'ensemble des projets, la valorisation des synergies entre les projets et ainsi de gagner en cohérence au niveau du programme.
- Durant le PCPT 2018-2021, des ressources ont été mobilisées pour renforcer le réseau de partenaires externes au programme dans de nombreux domaines :
 - Direction de la sécurité et de la justice, Service de la police du commerce, police cantonale et Service public de l'emploi
 - Inspection du travail
 - Centre de traitement des dépendances Le Torry et Ligue pulmonaire fribourgeoise pour le développement du réseau concernant l'aide à l'arrêt.
 - Hautes écoles pour la formation des multiplicateurs
 - Ecoles professionnelles pour toucher le public des apprenti-e-s
 - Direction de l'instruction publique, de la culture et du Sport, Bureau santé à l'école DICS-DSAS pour le mesure du setting scolaire.
 - Service du sport (DICS)
 - Service de l'enfance et de la jeunesse (DSAS)
 - Centres de loisirs
 - Laboratoire d'innovation pédagogique de l'Université de Fribourg
 - Enigme.ch, entreprise fribourgeoise active dans le développement d'Escape Game
 - Idée Sport
 - Ado.ch
 - Centres d'animation de Villars-sur-Glâne et Châtel St-Denis
 - Scouts Fribourgeois
 - AFASC, Association fribourgeoise pour l'animation socioculturelle
 - HFR Hôpital cantonal : service de pneumologie, service de cardiologie, service d'oncologie

Ceci a permis d'accroître le nombre de relais de la prévention du tabagisme dans le canton et d'assurer ainsi la durabilité et la cohérence de la prévention du tabagisme dans le canton.

- Le lien avec le COPIL et le Bureau du COPIL a été assumé par la direction opérationnelle dans le cadre de ses activités de pilotage avec 6 séances de COPIL, 15 séances de coordination avec le Bureau du COPIL, sans compter les nombreuses rencontres avec différents partenaires de l'Etat afin de garantir une cohérence avec la Stratégie promotion de la santé et prévention et une mise en réseau optimale avec les acteurs cantonaux des Stratégies Addiction et Promotion de la santé et prévention.
 - Le pilotage du programme englobe la participation à divers groupes et plateformes d'échanges, au niveau cantonal, intercantonal et national, en lien avec le tabac, les addictions et les maladies non-transmissibles, comme par exemple : Journée Réseau écoles 21, Conférence nationale Promotion santé Suisse, Forum romand et conférence nationale de la prévention du tabagisme de l'Association Suisse du tabagisme, Demi-journée « Je mange bien, je bouge bien », Journée dialogue du Service du service de la santé publique, Journée « Environnements favorables à la santé ».
- Ces rencontres ont permis d'inscrire le Programme cantonal Tabac dans la ligne des stratégies nationales et cantonales, de rencontrer des partenaires et d'échanger sur les pratiques.
- Dans l'optique d'une approche multithématique de la prévention, les liens avec les Ligues de santé du canton de Fribourg (Ligue fribourgeoise contre le cancer (LFC), diabètefribourg (DF), Ligue pulmonaire fribourgeoise (LPF) ont été renforcés et le CIPRET est désormais directement rattaché à la Ligue pulmonaire fribourgeoise. De plus, le PCPT III a permis le développement d'un nouvel outil de prévention multi-thématiques, utilisant le renforcement des compétences psychosociales (gestion des émotions, gestion du stress, estime de soi & conscience de soi, esprit critique et résistance à l'influence du groupe) comme angle d'approche pour la prévention du tabagisme. Outre agir sur la valorisation d'une vie sans tabac, ce nouvel outil favorise de manière générale l'encouragement de comportements favorables à la santé et agit au niveau de la santé mentale et des addictions en général.
 - Le pilotage du programme a veillé au respect du bilinguisme du programme, des projets et des actions. L'ensemble des projets et prestations du Programme cantonal ont été fournis en français et en allemand, excepté l'escape game santé Mission Télomère. Pour ce projet pilote novateur, il a été décidé de le développer et expérimenter d'abord en français. Une réflexion sur sa mise à disposition en allemand, incluant la recherche de financement aura lieu au cours du PCPT IV.
 - En ce qui concerne l'égalité de chance, l'option a été prise de l'intégrer de manière transversale aux projets. Par exemple, 25 formations sur le tabac et la prise en charge tabagique ont été données à différents multiplicateurs (Soins oncologie Suisse, Ecole santé sociale de Grangeneuve, Etudiants Haute école de santé Fribourg, Ado et IdeeSport, Directeurs-trices d'établissements scolaires, Etudiants en médecine (Master médecine Université de Fribourg) qui sont ou seront, dans leur pratique, en contact avec des populations vulnérables. De plus, la collaboration avec les infirmières du Torry, Centre de traitement des dépendances spécialisé en alcoologie permet de d'atteindre des personnes vulnérables.
 - Les processus, bonnes pratiques & expérience acquise en matière de coordination et pilotage du programme au cours du PCPT 2014-2017 ont été poursuivis. Ceux-ci avaient par ailleurs été relevés comme point fort de l'évaluation externe du PCPT 2014-2017

Les objectifs du pilotage du programme sont définis et évalués.

Les objectifs du pilotage ont été définis lors de la demande de financement au Fonds de prévention du tabagisme. Chaque année, ils ont été évalués, validés par le COPIL et la DSAS et transmis au Fonds de prévention du tabagisme avec le rapport intermédiaire.

Le programme intègre les modules de prévention du tabagisme du FPT

Le Programme cantonal tabac fribourgeois suit avec attention les offres proposées par le FPT et intègre plusieurs modules de prévention du tabagisme du FPT, comme par exemple

- Ligne stop tabac : la promotion de cette offre est présente sur le site internet du CIPRET et est proposée lors des échanges avec les personnes qui souhaitent arrêter de fumer. Le CIPRET a aussi participé au sondage du FPT concernant la réorientation de cette offre pour la prochaine édition.
- Expérience non-fumeur : Ce projet qui a rencontré un grand succès après des classes fribourgeoises a été relayé jusqu'à sa dernière édition qui s'est achevée en juin 2021.
- Midnight Sport : plusieurs communes fribourgeoises ont mis en œuvre ce projet dans leurs salles de sports. Le CIPRET est intervenu pour la formation des coach Everfresh. L'objectif est de leur donner les connaissances nécessaires sur la thématique tabac qui leur permettent de jouer le rôle de multiplicateur-trices auprès des jeunes et faire la promotion d'une vie sans tabac.
- Cool & Clean : Ce projet est mis en œuvre dans le canton de Fribourg par REPER.
- Entreprise sans fumée : Ce projet n'est plus subventionné. Des cours Stop tabac peuvent être proposés aux entreprises via le Programme cantonal tabac.
- Journée mondiale sans tabac : En 2018 et 2019, le CIPRET a tenu des stands d'info et aide à l'arrêt du tabac en collaboration avec l'Hôpital cantonal HFR. En raison du coronavirus ces stands n'ont pas pu avoir lieu en 2020 et 2021. Le concours pour arrêter de fumer n'a pas eu lieu en 2019. Le projet Stopgether initié en 2019 n'a pas été reconduit en 2020, faute de financement.
- Programme pour l'enfance et la jeunesse : Le CIPRET suit l'évolution de ce programme du FPT mais n'a débouché sur aucune mesure concrète durant le PCT III 2018-2021.

Des échanges réguliers sont prévus entre la direction du programme et les responsables de projet

La direction opérationnelle du programme et sa mise en œuvre sont assurées par le CIPRET Fribourg. Cette centralisation et cette proximité permettent de gagner en efficacité, ainsi qu'en cohérence et de renforcer les synergies entre les projets.

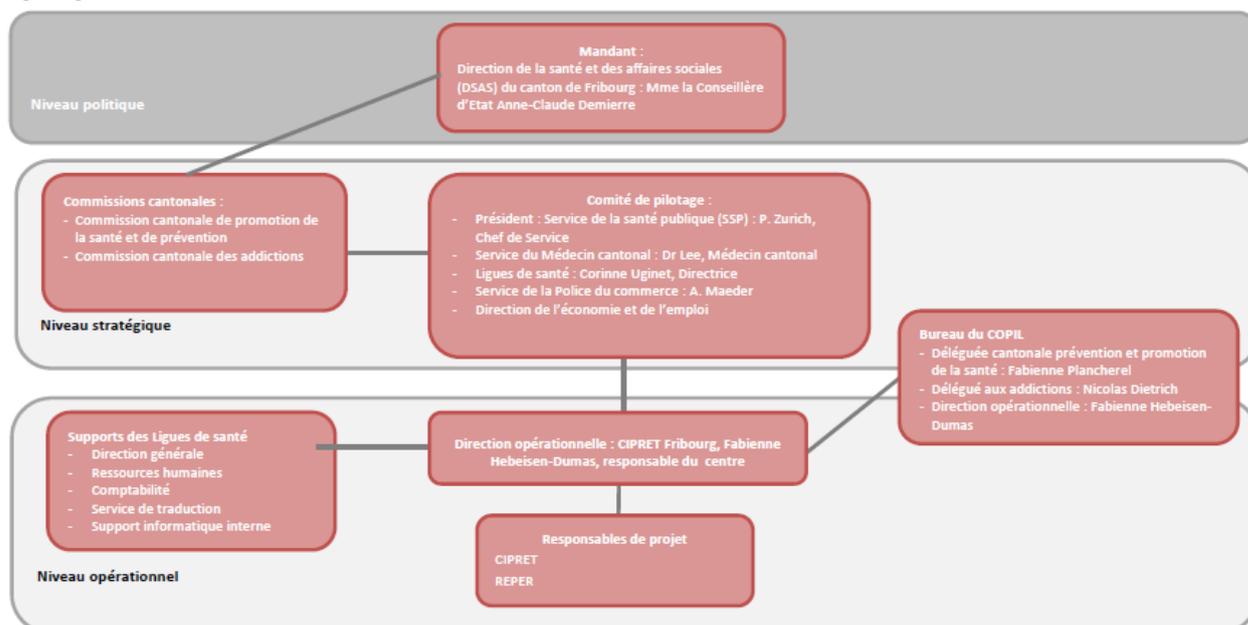
La responsable du programme a organisé 46 colloques avec les responsables de projet, ainsi que des séances bilatérales bi-mensuelles (ou en fonction des besoins) avec chaque responsable de projet. Des séances d'autoévaluations des projets ont également été tenues une fois par année avec chaque responsable de projet. Ces échanges réguliers, ainsi que la proximité des responsables de projet et de la responsable du programme ont permis d'identifier rapidement les obstacles et si nécessaire de réorienter les mesures dans les meilleurs délais. Les responsables de projet collaborent également étroitement entre elles, garantissant un partage des connaissances et des savoir-faire.

Cette organisation a déjà été testée dans le cadre du PCPT 2014-2017 et son efficacité a pu être démontrée.

L'organisation du programme est décrite dans le formulaire de demande et s'est déroulée conformément à ce qui avait été défini

Voir schémas et tableau ci-dessous

Organigramme



Rôle et tâches des organes

	Rôle	Tâche(s) assumée(s)	Compétences	Titulaire
Politique	Mandant	<ul style="list-style-type: none"> Mandate les acteurs cantonaux en matière de prévention et de promotion de la santé sur la base des priorités édictées dans le plan cantonal. Offre un soutien politique à la mise en œuvre du PCPT. Dispose du pouvoir de décision sur le déroulement du PCPT. 	<ul style="list-style-type: none"> Approbation du PCPT et de la demande de financement au FPT Lancement du PCPT 	Madame la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, directrice de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg (DSAS)
	Commissions cantonales	<ul style="list-style-type: none"> Préavis sur des problématiques spécifiques Appui interdirectionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation sur demande du COPIL ou de la direction opérationnelle du PCPT. 	<ul style="list-style-type: none"> Commission cantonale de promotion de la santé et prévention Commission cantonale des addictions
	Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Assure la direction stratégique du PCPT. Valide la stratégie, les comptes, le plan d'action annuel et le rapport annuel d'auto-évaluation. Facilite la collaboration entre les différents partenaires. Soutient la communication à l'externe et s'engage pour la visibilité des mesures de prévention du tabagisme. 	<ul style="list-style-type: none"> Décisions stratégiques du PCPT Supervision de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Service de la santé publique: P. Zurich, Chef de Service Service du Médecin cantonal : Dr Lee, Médecin cantonal Ligues de santé : Corinne Uginet, Directrice Service de la police du commerce : A. Maeder Direction de l'économie et de l'emploi
	Bureau du COPIL	<ul style="list-style-type: none"> Favorise les synergies entre le PCPT et la Stratégie Promotion de la santé et prévention et les acteurs du domaine des addictions. Soutient une approche multithématique de la prévention. Encourage la mise en réseau avec les acteurs cantonaux du domaine des addictions et de la promotion de la santé. Prépare les séances de COPIL avec la direction opérationnelle du PCPT. Soutient la direction opérationnelle pour la prise de décisions opérationnelles entre les séances de COPIL. 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des séances de COPIL avec la direction opérationnelle. Consultation sur demande de la direction opérationnelle entre les séances de COPIL. 	<ul style="list-style-type: none"> Déléguée cantonale prévention et promotion de la santé : Fabienne Plancherel Délégué aux addictions : Nicolas Dietrich
Stratégique	Supports des Ligues de santé du canton de Fribourg	<ul style="list-style-type: none"> Organe juridique responsable du CIPRET Soutient le CIPRET pour la gestion, la logistique, la comptabilité et la traduction. 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du CIPRET Comptabilité et révision des comptes du CIPRET Support informatique Service de traduction 	Direction et services communs des Ligues de santé
	Direction opérationnelle du programme	<ul style="list-style-type: none"> Propose la stratégie au COPIL. Met en application les objectifs stratégiques validés par le comité de pilotage. Conduit et coordonne la mise en œuvre du PCPT. Garantit la communication entre les différents acteurs/trices du PCPT et la communication sur le PCPT à l'externe. Est responsable de l'évaluation du PCPT. Participe aux réunions du COPIL en tant qu'invitée. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la stratégie et de la mise en œuvre du PCPT. Conduite et coordination du PCPT, gestion opérationnelle. Représentation du PCPT auprès des partenaires, du grand public ou des médias. 	Fabienne Hebeisen-Dumas, responsable du CIPRET Fribourg
	Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Assure la mise en œuvre du PCPT et des projets. Tient informée la direction opérationnelle de l'avancement des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des projets du PCPT 	CIPRET Fribourg, REPER

Si vous avez sélectionné le modèle Plus+, veuillez indiquer le statut des critères qui vous paraissent déterminants à la fin du programme et expliquer la manière concrète dont le critère a été mis en œuvre.

	Critère	Statut	Description
1	Les acteurs déterminants à l'échelle cantonale sont identifiés et sollicités.	<div style="background-color: #c8e6c9; padding: 2px; text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></div> <div style="background-color: #ffcdd2; padding: 2px; text-align: center;"><input type="checkbox"/></div> <div style="background-color: #e57373; padding: 2px; text-align: center;"><input type="checkbox"/></div>	<p>La mise en œuvre du PCPT 2018-2021, tout particulièrement via les projets structurels et les projets novateurs, a permis le renforcement du réseau de partenaires externes au programme dans de nombreux domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction de la sécurité et de la justice, Service de la police du commerce, police cantonale : collaboration à propos de l'âge légal pour la vente de tabac -> respect des dispositions, réflexion autour d'achats-tests - Service public de l'emploi & Inspection du travail : la protection contre la fumée passive sur le lieu de travail - Centre de traitement des dépendances Le Torry et Ligue pulmonaire fribourgeoise : développement du réseau concernant l'aide à l'arrêt. - Hautes écoles : formation des multiplicateurs - Direction de l'instruction publique, de la culture et du Sport, Bureau santé à l'école DICS-DSAS pour le mesure du setting scolaire. - Service de l'enfance et de la jeunesse (DSAS), Service du sport (DICS), Centres d'animation (Villars-sur-Glâne, Châtel St-Denis, Bulle), Scouts Fribourgeois, AFASC, Association fribourgeoise pour l'animation socioculturelle pour la mesure du setting loisirs - Laboratoire d'innovation pédagogique de l'Université de Fribourg & Enigme.ch : expertise et développement d'un escape game ludo-pédagogique, nouvelle offre de renforcement des compétences psychosociales dans le setting loisirs et écoles - Idée Sport & ado.ch : formation des pairs à la thématique tabac - HFR Hôpital cantonal : service de pneumologie, service de cardiologie, service d'oncologie
2	Le réseau d'experts de la prévention du tabagisme est entretenu et développé.	<div style="background-color: #c8e6c9; padding: 2px; text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></div> <div style="background-color: #ffcdd2; padding: 2px; text-align: center;"><input type="checkbox"/></div>	<p>Des ressources ont été mobilisées pour construire ces partenariats et développer un réseau d'experts de grande qualité. Ces ressources sont extrêmement précieuses pour ancrer de manière durable la prévention du tabagisme dans le canton. Chaque expert-e ou institution peut aisément être contacté.e par le CIPRET ou le COPIL en fonction des dossiers. Et le CIPRET œuvre pour maintenir ce réseau. En voici quelques exemples :</p>

			<ul style="list-style-type: none"> • Entretien du réseau avec les tabacologues et les pneumologues dans le cadre des activités organisées par nos partenaires LPF, LFC et DF. • Implication des partenaires santé-social dans le développement des activités pour les jeunes (écoles, loisirs, administration, réseau prévention et promotion de la santé). • Les membres du COPIL portent la thématique de la prévention du tabagisme dans les autres organes où ils sont représentés (commissions)
3	La prévention du tabagisme est fortement ancrée dans l'administration.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le COPIL du programme est constitué de représentant-e-s des services de l'Etat importants pour la thématique du tabac (Direction de la santé et des affaires sociales, Direction de la sécurité et de la justice, Direction de l'économie et de l'emploi).</p> <p>Les services de l'Etat sont régulièrement informés des activités du CIPRET via les différents moyens de communication (réunions de projet, newsletter, site internet).</p>
4	La collaboration avec les communes est renforcée.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les offres de soutien à l'arrêt du tabac du CIPRET sont régulièrement transmises aux Communes qui les relaient à la population. Le partenariat avec les communes a été mis à profit pour soutenir l'information aux points de vente concernés lors de la modification de l'âge légal pour la vente de tabac et l'extension du champ à d'autres produits nicotiques (e-cigarette et produits du tabac à chauffer).</p> <p>La prévention du tabagisme est intégrée dans le portefeuille d'actions durables du canton de Fribourg.</p> <p>La DSAS, en lien avec sa Stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention met en place le « label commune en santé » dans le canton de Fribourg. Le CIPRET et le SSP veillent à ce que la thématique du tabac soit prise en compte dans le projet.</p>
5	Des échanges ont lieu chaque année avec les partenaires du programme sur les facteurs de succès ou d'échec et permettent de proposer des améliorations.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des auto-évaluations annuelles des projets / mesures du programme ont été effectuées chaque année et synthétisées dans les rapports intermédiaires. Ces auto-évaluations identifient les obstacles, les succès, les échecs et éléments facilitateurs à la mise en œuvre et informent sur les pistes d'amélioration et d'optimisation. Ces données découlent d'échanges réguliers entre la direction opérationnelle et les responsables de projets.</p>



Le bureau du COPIL a validé les fiches d'auto-évaluation et rapports intermédiaires ainsi que la stratégie de l'année suivante. sur base des évaluations annuelles.

4. Évaluations concernant le programme

4.1 Évaluation générale du programme

Comment évaluez-vous, de manière générale, le succès du programme sur l'ensemble de sa durée ?



4.2 Succès du programme

Quels ont été les principaux succès du programme ?

La mise en œuvre du programme cantonal tabac 2018-2021 dans les quatre axes d'interventions a permis d'atteindre les succès suivants :

Information, sensibilisation et communication :

Durant ce troisième PCPT, un grand travail d'information et de sensibilisation sur le tabac en général ainsi que sur des thèmes précis ont permis d'informer la population fribourgeoise, et tout particulièrement les jeunes, des méfaits du tabagisme. Grâce aux compétences et aux connaissances capitalisées au sein de l'équipe du CIPRET Fribourg, un suivi des actualités du tabac et des avancées scientifiques liées aux nouveaux modes de consommation a été possible.

Réalisations

- 33'534 visites sur le site www.cipretfriboug.ch
- 25 formations de multiplicateurs et multiplicatrices, dont 13 à pour les étudiants et étudiantes de l'Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG) et 3 pour les pairs de l'association AdO et d'Everfresh et 4 pour les médecins de premier recours dans le cadre de la formation master de l'Université de Fribourg
- 36 actualités publiées
- 5 stands grand-public, dont 1 à la soirée des parents du Cycle d'orientation du Belluard et 1 pour les élèves de la Haute école de santé Fribourg (Heds FR)
- Elaboration de la nouvelle exposition « Focus Tabac » utilisée principalement dans les écoles secondaires ainsi que d'un module pédagogique sous forme de quiz pour accompagner l'exposition

Prévention structurelle : publicité, interdiction de vente < 16 ans, fumée passive :

Dans le but de renforcer la protection de la jeunesse, le canton de Fribourg a décidé de modifier la LCom et de proscrire l'interdiction de vendre du tabac, des produits du tabac, des cigarettes électroniques et des produits similaires à des personnes de moins de 18 ans dès janvier 2021. Des avancées en matière de protection contre la fumée passive sur le lieu de travail sont également en cours, puisqu'une ordonnance modifiant l'ordonnance sur la fumée passive a été mise en consultation. Cette modification étend son champ d'application aux locaux d'entreprises, et inclut également les nouveaux produits de l'industrie du tabac et les systèmes produisant de la vapeur à inhaler. De plus, l'inspection cantonale du travail a été ajoutée en sa qualité d'autorité de surveillance de la santé et de la sécurité au travail. C'est donc elle qui sera chargée des contrôles des locaux professionnels dans le cadre de la protection contre la fumée passive.

Un rapprochement avec le Plan cantonal alcool a permis de poser les premières réflexions pour des achats-tests combinés alcool et tabac et la création d'une page web protection de la jeunesse regroupant les messages préventifs, informations et matériel de sensibilisation en matière d'âge légal pour la vente d'alcool, tabac et produits nicotiniques.

Prévention comportementale :

La mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation dans les écoles, la participation des élèves à des concours de prévention du tabagisme et la formation de multiplicateurs et multiplicatrices à la thématique du tabac ont contribué à mieux informer les jeunes sur les risques liés au tabac. L'élaboration d'un *Escape Game* santé en partenariat avec le Laboratoire d'innovation pédagogique (LIP) de l'Université de Fribourg en 2020.. Ce nouvel outil de prévention intègre le développement des compétences psychosociales comme facteur de protection de la jeunesse contre le risque d'entrée en consommation du tabac et l'approche par les pairs pour renforcer la transmission des messages aux jeunes. Ce nouveau dispositif est proposé aux écoles secondaires ainsi qu'aux organisations de loisirs et a permis de renforcer les partenariats avec ces settings.

Réalisations

- 175 ateliers de sensibilisations en classe pour un total de 3'371 jeunes sensibilisés
- 39'313 téléchargements des outils pédagogiques clé en main « joue pas avec le tabac »
- 5'241 visiteurs de l'exposition « focus tabac »
- 1 *escape game* ludo-pédagogique développé, premières réalisations en 2020, 760 participants (total 2020 et 2021)
- 414 classes inscrites au concours national « Expérience non-fumeur » pour un total de 7'655 élèves inscrits

Aide à l'arrêt :

Considérant les demandes et la nécessité de proposer à la population fribourgeoise une offre régionale de qualité pour les soutenir dans leur démarche d'arrêt du tabac, les prestations d'aide à l'arrêt du CIPRET Fribourg, complémentaires aux autres offres cantonales et aux offres nationales, ont continuées d'être proposées et d'aider les fumeurs et fumeuses à stopper leur consommation de tabac.

Réalisations :

- 236 brefs conseils sur l'arrêt du tabac selon demandes adressées au CIPRET Fribourg
- 121 séances stop-tabac

4.3 Échecs et défis du programme

Quels ont été les échecs du programme ?

La faible collaboration entre les offres dans le domaine de la désaccoutumance au tabac est constatée. Une mise en réseau des institutions et offres permettrait de renforcer l'arrêt du tabac et faire connaître les offres auprès des personnes qui souhaitent arrêter de fumer.

Même si l'on sait que les raisons d'entrée en consommation des jeunes sont multifactorielles, le Programme cantonal n'a pas suffi éviter une hausse de la consommation de tabac chez les jeunes, si l'on s'en réfère aux résultats de la dernière étude HBSC.

Les nouveaux produits du tabac et produits nicotiques qui sont sans cesse développés et commercialisés par l'industrie du tabac constitue un véritable défi au niveaux de l'acquisition de connaissance, de leur vulgarisation et de leur intégration dans les offres du programme.

En matière de restriction de la publicité et du marketing pour les produits du tabac, au niveau fédéral, la LpTab n'a pas pu être finalisée en raison des nombreux renvois du projet entre les Chambres fédérales ; la limitation de la publicité pour le tabac n'a donc pas avancé au niveau Suisse. Par contre, au niveau cantonal, le PCPT a été consulté lors de l'élaboration de la réponse du CE à la motion Kubski Sudan et entrée en matière a été votée en début 2022, ce qui représente une importante avancée.

Le coronavirus a constitué un défi pour le programme. En 2020 en particulier et dans une moindre mesure en 2021, nous avons enregistré une annulation des ateliers de sensibilisation au tabac et un retard du déploiement de l'escape game fraîchement développée vers son public-cible.

La culture du tabac et l'économie générée dans le canton représente aussi un défi pour la prévention du tabagisme.

4.4 Intégration et mise en œuvre des modules sur l'ensemble de la durée du programme

N°	Nom du projet (module)	Statut	Prestations de pilotage / commentaires
1	Information, sensibilisation et communication	<div style="background-color: #c8e6c9; padding: 2px; text-align: center;">☒</div> <div style="background-color: #ffe0b2; padding: 2px; text-align: center;">☐</div> <div style="background-color: #e57373; padding: 2px; text-align: center;">☐</div>	<p>Voir également le chapitre 4.2</p> <p>Un grand travail d'information et de sensibilisation sur le tabac en général ainsi que sur des thèmes précis ont permis d'informer la population fribourgeoise, et tout particulièrement les jeunes, des méfaits du tabagisme. Grâce aux compétences et aux connaissances capitalisées au sein de l'équipe du CIPRET Fribourg, un suivi des actualités du tabac et des avancées scientifiques liées aux nouveaux modes de consommation a été possible.</p> <p>La formation des multiplicateurs-trices permet de former ces futurs professionnels à la thématique tabac et leur offrir les ressources nécessaires pour aborder la question du tabac avec leurs futurs usagers.</p>
2	Prévention structurelle	<div style="background-color: #c8e6c9; padding: 2px; text-align: center;">☒</div> <div style="background-color: #ffe0b2; padding: 2px; text-align: center;">☐</div> <div style="background-color: #e57373; padding: 2px; text-align: center;">☐</div>	<p>Voir aussi le chapitre 4.2</p> <p>Plusieurs avancées ont pu être enregistrées dans le domaine structurel :</p> <p>Protection de la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'augmentation de l'âge légal à 18 ans dès le 01.01.2021 avec extension de cette disposition aux cigarettes électroniques et produits du tabac à chauffer - Un rapprochement avec le Plan cantonal alcool a permis de poser les premières réflexions pour des achats-tests combinés alcool et tabac et la création d'une page web protection de la jeunesse regroupant les messages préventifs, informations et matériel de sensibilisation en matière d'âge légal pour la vente d'alcool, tabac et produits nicotiniques. <p>Protection contre la fumée passive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en consultation l'ordonnance modifiant l'ordonnance sur la fumée passive. Cette modification étend son champ d'application aux locaux d'entreprises, et inclut également les nouveaux produits de l'industrie du tabac et les systèmes produisant de la vapeur à inhaler. De plus, l'inspection cantonale du travail a été ajoutée en sa qualité d'autorité de surveillance de la santé et de la sécurité au travail ; elle sera chargée des contrôles des locaux

			<p>professionnels dans le cadre de la protection contre la fumée passive.</p> <p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En raison du coronavirus qui a fortement ébranlé l'économie, les priorités ont dû être révisées et la mise en application de l'ordonnance modifiant l'ordonnance sur la fumée passive n'a pas encore eu lieu. - Le processus fédéral pour définir la nouvelle loi pour les produits du tabac a été de longue durée. Les mesures fédérales de restriction de la publicité pour les produits du tabac seront probablement peu restrictives. En attendant de connaître le cadre défini par la confédération, les mesures cantonales pour renforcer la restriction de la publicité ont été repoussées en 2020/21.
3	Prévention comportementale « Jeunes »	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Voir aussi le chapitre 4.2</p> <p>Le Programme cantonal 2018-2021 a permis de concrétiser le développement d'un nouvel outil de prévention multithématique qui se décline sous forme d'une escape game ludo-pédagogique, qui vise le renforcement des compétences psychosociales. Ce nouvel outil est animé par de jeunes promoteurs en santé, sur le modèle de la prévention par les pairs, ce qui renforce la transmission du message préventif auprès des jeunes. Il est proposé aux jeunes de 13 – 15 ans dans les cycles d'orientation du canton et les institutions de loisirs.</p> <p>Les ateliers tabac dans les écoles sont très sollicités et permettent d'aller à la rencontre des jeunes afin de les sensibiliser au tabac et les encourager à l'adoption d'une vie sans tabac.</p> <p>Les partenariats avec les setting écoles et loisirs sont excellent et facilitent la mise en œuvre des prestations.</p> <p>La gestion des ressources financières est délicate car les sollicitations sont nombreuses.</p>
4	Prévention comportementale « Aide à l'arrêt »	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Voir aussi le chapitre 4.2</p> <p>Le CIPRET offre à la population fribourgeoise des prestations d'aide à l'arrêt sous forme de premiers conseils, consultations d'orientation et coaching pour l'arrêt du tabac.</p> <p>Des contacts sont entretenus avec les services de l'Hôpital cantonal concernés (pneumologie, cardiologie, oncologies, etc).</p> <p>Des collaborations sont en place avec Le Torry, Centre de traitement de l'addiction à l'alcool, pour la prise en charge des personnes qui souhaitent arrêter de fumer et avec le programme « Ambulante Pulmonale Rehabilitation » en collaboration avec le Dr Kunz.</p>

			<p>Une formation à la prise en charge tabagique est offerte aux étudiants en médecine dans le cadre de la formation Master de l'université de Fribourg</p> <p>Une mise en réseau des différents professionnels et institutions engagées dans l'accompagnement des personnes qui souhaitent arrêter de fumer reste à construire et permettrait un meilleur accès pour les personnes intéressées et donc une fréquentation plus élevée des offres disponibles.</p>
5	Expérience non-fumeur	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet a été proposé aux écoles concernées jusqu'à la dernière édition qui s'est terminée en mai 2021.</p> <p>La stratégie Jeunes du FPT a pris beaucoup de retard. L'offre de remplacement proposée par Education21 est encore en phase de développement. Le CIPRET suit les informations.</p>
6	Ligne stop-tabac	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Cette offre de soutien à l'arrêt du tabagisme est systématiquement communiquée lors de nos interventions (ateliers, formations, coachings, conférences, etc.). L'information est également disponible sur notre site Internet.</p>
7	Midnight Sport	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Ce projet est mis en œuvre dans certaines communes du canton. Il n'y a pas de collaboration particulière avec le programme de prévention du tabagisme.</p> <p>Une collaboration pour la formation des coaches « Everfresh » à la thématique du tabac a pu être mise en place en 2020 et 2021.</p>
8	Journée mondiale sans tabac & Concours pour arrêter de fumer	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des stands de sensibilisation au tabac ont été organisés au HFR lors de la journée mondiale sans tabac (2018 : / 2019). En 2020 et 2021, ceux-ci n'ont pas pu avoir lieu en raison du coronavirus.</p> <p>Après la cessation du concours pour arrêter de fumer en 2019, Stopgether, l'offre de remplacement proposée en 2019 a été relayée par le CIPRET. Cette offre n'a pas été reconduite, faute de financement.</p>
9	Cool & Clean	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La mise en œuvre de cette mesure est confiée à REPER.</p>
10	Entreprise sans fumée	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Ce projet n'est plus subventionné. Des prestations stop-tabac en groupe peuvent être proposées aux entreprises fribourgeoises à travers le PCPT.</p>
11	Rauchfrei Luft Gesunde Kinder	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les brochures du projet sont utilisées le cas échéant. Pas d'autre collaboration en particulier.</p>

		<input type="checkbox"/>	
12		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
13		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
14		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
15		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	

5. Prestations de pilotage et budget

5.1 Calcul des prestations de pilotage

Veillez comparer la prestation de pilotage planifiée et la prestation effective.

Description de la prestation de pilotage	Nombre d'heures de travail budgétées		
	Planifié	Effectif	Motifs
Coordination interne (colloques d'équipe bimensuels, bilatérales avec les responsables de projets)	880	630	Quelques séances ont été annulées, en raison du coronavirus ou d'autres motifs
Séances de COPIL	256	192	Quelques séances ont été annulées, en raison du coronavirus ou d'autres motifs
Séances avec le Bureau du COPIL	256	192	
Coordination avec les services de l'administration cantonale	620	550	
Coordination avec les acteurs de la stratégie MNT et addiction (national et cantonal)	200	180	
Développement du réseau et des partenariats	160	100	Quelques séances ont été annulées, en raison du coronavirus ou d'autres motifs
Plateformes d'échange nationales et cantonales	320	240	Quelques séances ont été annulées, en raison du coronavirus ou d'autres motifs
Ancrage du PCPT dans une approche multithématique	220	190	

Renforcement des collaborations avec les projets « prévention et promotion de la santé des Ligues de santé »	80	65	
Planification opérationnelle & pilotage des mesures (conception, planification et coordination des mesures)	300	280	
Gestion (coûts,objectifs, RH)	460	420	
Reporting et controlling	528	483	
Coordination des modules	200	125	Retard de la mise en œuvre de la stratégie Jeunes du FPT
Evaluation des mesures et du programme	800	750	

Bilinguisme	380	250	
Coordination FPT	40	40	

5.2 Décompte final et comparaison avec le budget

Veuillez recopier ici les chiffres du budget figurant dans la demande et compléter le tableau avec les chiffres effectifs pour chaque année du programme. Tout écart important doit être justifié dans le champ de texte situé au-dessous des tableaux.

Frais de personnel

Poste/fonction	Taux horaire*	Année 1 du programme				Année 2 du programme				Année 3 du programme				Année 4 du programme			
		Budget (plan)		Coûts (réels)		Budget		Coûts (réels)		Budget		Coûts (réels)		Budget		Coûts (réels)	
		h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF
Mise en œuvre du programme	82	1233	101'106	1017	83'206	1233	101'106	975	80'291	1233	101'106	1128	95'046	1233	101'106	1012	93'748
Direction stratégique	105	192	20'160	160	13'050	192	20'160	125	10'326	192	20'160	180	15'180	192	20'160	90	8'337
			0		0		0		0		0		0		0		0
			0		0		0		0		0		0		0		0
			0		0		0		0		0		0		0		0
			0		0		0		0		0		0		0		0
			121'266		96'256		121'260		90'617		121'260		110'226		121'260		102'085

* y c. frais généraux (p. ex., part des frais liés aux postes de travail)

Dépenses de matériel et pour services afférents

Produit	Année 1 du programme		Année 2 du programme		Année 3 du programme		Année 4 du programme	
	Budget	Coûts (réels)						
Honoraires conférenciers	500	0	500	0	500	0	500	0
Traductions	500	0	500	350	500	950	500	0
Impressions	750	217	750	1'065	750	2'992	750	72
	0	0	0	0	0	0	0	0

	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0
	1'750	217	1'750	1'415	1'750	3'942	1'750	72

5.3 Justification des écarts entre le budget et les coûts effectifs

Les variations sont dues principalement à :

- Longues absences du personnel en maladie, accident et congé maternité
- La crise sanitaire de 2020- 2021
- Mouvement dans le personnel avec un turnover important
- Démission du responsable du PCT

6. Remarques et autres

Merci d'envoyer le présent formulaire par courriel à info@tpf.admin.ch ou à la personne responsable de votre programme auprès du Fonds de prévention du tabagisme.

Précisions concernant les différents champs

Résumé

Ce résumé sera publié sur le site web du FPT et devrait également être compréhensible pour les personnes qui ne connaissent pas les détails de votre programme. Le résumé doit notamment répondre aux questions suivantes :

- Quelles étaient les priorités de l'actuel programme cantonal de prévention du tabagisme ?
- Quels sont les résultats atteints ?
- Quels défis avez-vous dû relever ?

Quels enseignements tirez-vous pour l'avenir et pour un éventuel programme ultérieur ?

Pilotage

À l'aide des feux de signalisation, évaluez la manière dont le pilotage du programme s'est déroulé.

- Vert = tout s'est déroulé comme prévu
- Orange = certains écarts ou difficultés (veuillez préciser)
- Rouge = écarts ou difficultés importants (veuillez préciser)

Décrivez brièvement, dans le champ correspondant, les principales prestations et les succès majeurs du pilotage ou les problèmes rencontrés et la démarche choisie pour y faire face.

Type de pilotage

Veuillez indiquer aussi bien le concept abstrait (principes du pilotage, structures, etc.) que des exemples concrets.

De quelle manière et à quelle fréquence avez-vous entretenu des contacts avec les différents acteurs ? Quels canaux et outils de communication avez-vous utilisés pour le pilotage ? Quels retours avez-vous reçus de la part des acteurs ?

Succès et facteurs de succès du pilotage

Veuillez énumérer les succès obtenus grâce au pilotage. Certains éléments se sont-ils révélés particulièrement probants ? Si oui, veuillez les énumérer ici (le cas échéant les informations peuvent également être transmises à d'autres cantons).

Échecs et défis du pilotage

Veuillez énumérer les éléments du pilotage qui n'ont pas fonctionné ainsi que les limites ou les obstacles que vous avez rencontrés. Réfléchissez aux raisons qui ont engendré les problèmes auxquels vous vous êtes heurté. Quels enseignements en tirez-vous pour l'avenir et, le cas échéant, quelles modifications avez-vous déjà apportées sur la base de ces enseignements ?

Objectifs du pilotage

Dans le dernier rapport intermédiaire, vous avez formulé différents objectifs (*output* et *outcome*). Merci de vous référer à la version actuelle des objectifs. Insérez le titre de l'objectif et indiquez au moyen des feux de signalisation s'il a été atteint entièrement, en partie ou pas du tout. Utilisez le champ « explications », en particulier si un objectif n'a pas été pleinement atteint.

Critères minimaux

Veuillez indiquer la manière dont le programme a rempli les critères minimaux inscrits dans les conditions-cadre du FPT à partir de 2017 (voir site Internet du FPT).

Les critères minimaux sont :

- les moyens du FPT sont uniquement utilisés pour le pilotage de la prévention du tabagisme ;
- la plus-value du programme et les synergies du projet sont avérées ;
- les objectifs du pilotage du programme sont définis et évalués ;
- le programme intègre les modules de prévention du tabagisme du FPT ;
- des échanges réguliers sont prévus entre la direction du programme et les responsables de projet ;
- l'organisation du programme est décrite.

Critères complémentaires ↑

Si vous avez choisi le modèle Plus+, vous avez sélectionné au moins trois critères additionnels. Au moyen des feux de signalisation, indiquez pour chacun de ces critères s'il a été/sera rempli ou non. Ne remplissez rien pour les critères que vous n'avez pas retenus. Vous pouvez fournir des explications dans le champ correspondant, sous les feux de signalisation. Précisez où en est la mise en œuvre, au moins pour tous les feux orange et rouges. Dans les cas pertinents, vous pouvez aussi faire des commentaires pour les critères dont le feu est au vert.

Évaluation générale du programme ↑

Veillez utiliser les feux de signalisation comme suit :

- Vert = le programme a parfaitement réussi
- Orange = le programme a en partie réussi
- Rouge = le programme n'a pas vraiment réussi

Succès du programme ↑

Veillez indiquer les principaux succès du programme. Ce faisant, vous pouvez mettre en avant des circonstances, projets ou approches en particulier. En quoi le succès est-il visible concrètement ?

Échecs et défis du programme ↑

Quels ont été les échecs et les défis du programme ? En quoi sont-ils visibles concrètement ? Quelles mesures ou quels projets n'ont pas fonctionné comme prévu ? Quelles solutions avez-vous trouvées pour gérer ces échecs et ces défis ?

Intégration des modules sur l'ensemble de la durée du programme ↑

Dans la demande concernant le programme actuel, vous avez décrit tous les modules (projets coordonnés et activités) et leur pilotage. Veillez indiquer pour chaque projet (module) en cours ou déjà terminé le statut pour toute la durée du programme. Décrivez les prestations de pilotage, c'est-à-dire les points d'orgue ou les problèmes rencontrés au cours de la réalisation du projet. Si vous souhaitez fournir une description plus détaillée d'un projet, faites-le sur une feuille à part.

Calcul des prestations de pilotage ↑

Veillez recopier les prestations de pilotage formulées dans la demande dans la colonne « Description de la prestation de pilotage ». Complétez la colonne « Planifié » avec la somme des heures prévues dans la demande. Sous « Effectif », choisissez un type d'écart, indiquez dans quelle mesure la prestation s'est éloignée de la planification prévue et exposez les motifs de l'écart concerné.

Décompte final ↑

Veillez copier les chiffres du budget figurant dans la demande initiale dans les colonnes correspondantes. Complétez ensuite les chiffres effectifs des deux catégories que sont les frais de personnel et les dépenses de matériel.

Les tableaux contiennent des formules. Après avoir rempli les champs Taux horaire et Heures (h) dans les Frais de personnel, sélectionnez le tableau et appuyez sur F9. Les montants totaux sont automatiquement calculés. Veillez saisir les chiffres sans signe de séparation des milliers ('). Vous avez également la possibilité d'effectuer les calculs manuellement.

Frais de personnel : salaires versés dans le cadre du programme (pas de mandats externes). Veillez remplir chacun des postes en indiquant le taux horaire concret correspondant. Celui-ci comprend non seulement le salaire versé mais aussi une contribution pour frais généraux, par exemple, pour l'utilisation du poste de travail et de l'infrastructure. Dans la perspective d'une éventuelle vérification par échantillonnage de la part du Contrôle fédéral des finances, les heures effectuées doivent pouvoir être justifiées au moyen d'un journal de travail.

Dépenses de matériel : biens et services (p. ex., mandats) que vous souhaitez vous procurer dans le cadre de la mission de pilotage et de coordination.

Justification des écarts entre le budget et les coûts effectifs 

Veillez justifier tout écart important entre le budget et les coûts effectifs. Règle générale : tout écart supérieur à 10 % ou à 10 000 francs vers le haut ou vers le bas devrait être justifié.

Remarques et autres 

Souhaitez-vous transmettre au FPT des remarques concernant la collaboration ou des propositions visant à simplifier les processus ? Le cas échéant veuillez les communiquer ici.

Vous pouvez également émettre d'autres commentaires ou remarques.